

## Travailler en Suisse

**Le travail et la recherche d'un emploi sont très importants pour beaucoup de personnes qui arrivent en Suisse et à Sion.**

Si vous avez déjà un travail et que vous voulez mieux connaître le monde du travail dans le canton du Valais, ou si vous cherchez un emploi à Sion ou dans la région, vous trouverez ci-dessous des informations utiles.

### Travail

Sur le [site de la Confédération](#), on peut trouver les étapes à suivre pour obtenir un permis de travail. Ces étapes sont différentes selon la nationalité de la personne et le type de travail qu'elle veut faire.

Vous cherchez un travail en Suisse ? Sur le site [travailler-en-suisse.ch](http://travailler-en-suisse.ch), vous pouvez trouver beaucoup d'informations utiles. Il y a un guide pour vous aider, des conseils pour écrire un CV, des exemples de CV, des informations sur les formations et des méthodes pour chercher un emploi en Suisse.

### Association Découvrir

L'association Découvrir – Sion accompagne les personnes migrantes qualifiées, femmes et hommes, dans leur recherche d'emploi en Valais.

L'antenne propose :

- des entretiens individuels d'orientation,
- aide à la création de dossiers de candidature conformes aux normes suisses (CV, lettre de motivation, LinkedIn),
- un appui pour la reconnaissance des diplômes étrangers,
- préparation aux entretiens d'embauche.

L'objectif est de valoriser les compétences des personnes migrantes et de faciliter leur insertion professionnelle dans le canton.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous :

e-mail : [info-vs@associationdecouvrir.ch](mailto:info-vs@associationdecouvrir.ch)

téléphone : +41 78 332 79 70

site internet : [www.associationdecouvrir.ch](http://www.associationdecouvrir.ch)

## Chômage

**Une personne au chômage** est une personne :

- qui n'a pas d'emploi et
- qui recherche activement un nouvel emploi.

### L'assurance-chômage :

- est définie par une loi fédérale (suisse)
- aide les personnes au chômage

L'assurance-chômage prévoit plusieurs **prestations** :

- un revenu de substitution. Il remplace le salaire. Il est payé sous forme d'indemnités journalières. Les indemnités sont calculées sur la moyenne des revenus du dernier emploi.
- des mesures d'aide et de soutien pour rechercher un emploi.

Ces mesures sont :

- des cours de spécialisation
- des cours de techniques de recherche d'un emploi
- des stages
- des allocations d'initiation au travail
- etc.
- des conseils professionnels
- des propositions de placement (travail)

**La caisse de chômage** s'occupe des indemnités. L'office régional de placement (ORP) s'occupe des mesures.

## Qui peut bénéficier de l'assurance-chômage?

Les personnes qui ont :

- exercé une activité salariée
- payé des cotisations chômage
- durant minimum 12 mois
- dans les deux dernières années

Vous avez besoin d'informations ?

- Prenez contact avec une caisse de chômage de Sion :
- caisse publique cantonale valaisanne de chômage
  - caisse de chômage OCS et UNIA

### Adresses

Caisse cantonale de chômage

Place du Midi 40

1950 Sion

027 606 15 00

cch-sion@admin.vs.ch

Caisse de chômage Unia Caisse de chômage OCS

Rue de la Dent-Blanche 9 Rue de la Porte-Neuve 20

1950 Sion 1951 Sion

027 322 60 48 027 329 60 60

sion.cc@unia.ch info.sion@ocsv.ch

Inscription au chômage

Pour bénéficier des prestations de l'assurance-chômage veuillez sans tarder vous inscrire à l'ORP de Sion, où vous devez vous présenter personnellement.

ORP Sion

Place du Midi 40

1950 Sion

027 606 93 00

orpsion@admin.vs.ch

## **S'inscrire au chômage**

- Vous pouvez vous inscrire [ici](#).
- Vous devez vous inscrire au plus tard le premier jour où vous êtes sans emploi.
- Vous devez justifier (apporter les preuves) d'avoir recherché un emploi au minimum durant votre délai de congé. Si vous ne respectez pas cette obligation, votre droit à l'indemnité peut être suspendu.

## **Reconnaissance de diplôme**

Il n'est pas toujours facile de faire reconnaître ses diplômes en Suisse. Cela dépend beaucoup de votre formation et du pays dans lequel vous avez étudié.

### 1. Traduction

Vous devez faire traduire votre diplôme étranger. Vous pouvez le faire traduire en français, allemand, anglais ou italien. La traduction doit être certifiée.

### 2. Documents nécessaires

En plus du diplôme et de la traduction, vous aurez besoin :

- du programme de formation,
- de l'examen final,
- d'un curriculum vitae.

### 3. Reconnaissance

Certains diplômes sont reconnus seulement si vous parlez une des langues nationales.

a) Validation d'un diplôme universitaire basé sur le système de crédits européens:

Le nouveau système de formation dans les hautes écoles suisses (HES et Uni) se fonde sur les principes européens de Bachelor (180 ECTS) et de Master (240 ECTS). L'équivalence des diplômes de ce type est obtenue à partir de validation de crédits ECTS.

b) Validation d'un diplôme universitaire :

La reconnaissance d'un titre universitaire obtenu à l'étranger dépendra principalement de l'université dans laquelle vous souhaitez étudier, si vous poursuivez vos études ou de votre futur employeur, si vous cherchez un emploi.

Vous pouvez obtenir une recommandation de reconnaissance de titre universitaire auprès de la [Conférence des recteurs des universités suisses](#).

Domaine de la santé et de l'éducation : Professions médicales universitaires (médecins, dentistes, vétérinaires, pharmaciens). Est compétent dans ce domaine: [Office fédéral de la santé publique \(OFSP\) - Commission des professions médicales \(Mebeko\)](#).

Professions de l'Éducation : La [Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique \(CDIP\)](#) est compétente dans ce domaine.

c) Validation de diplômes non-universitaires :

Professions médicales non universitaires (infirmiers, physiothérapeutes, etc.) Est compétente dans ce domaine: [Croix-Rouge suisse \(CRS\) Formation professionnelle](#).

Domaine de la formation professionnelle : Pour tous les autres diplômes, une demande doit être faite au [Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation \(SEFRI\)](#).

Pour plus d'information, cliquez [ici](#).

## Association Découvrir

L'association Découvrir – Sion soutient les personnes migrantes qualifiées dans leurs démarches de reconnaissance de diplômes étrangers.

Nous vous aidons à :

- identifier l'autorité compétente selon votre domaine (santé, éducation, technique, etc.),
- réunir les documents nécessaires (traduction certifiée, programme de formation, CV, etc.),
- préparer un dossier clair et complet,
- mieux comprendre les conditions linguistiques liées à la reconnaissance.

Nous vous accompagnons aussi dans la valorisation de votre parcours professionnel, même si votre diplôme ne peut pas être reconnu officiellement en Suisse.

Pour un rendez-vous ou un conseil personnalisé cliquez [ici](#).